

LIBÉRONS MAJID! Non aux mauvais traitements. Oui à la liberté d'expression en Iran

Monsieur le Président,

Majid Tavakkoli, étudiant, a été condamné à neuf années de prison pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression en 2009 alors qu'il participait à des manifestations. Il a été battu lors de son arrestation. Il aurait subi des mauvais traitements.

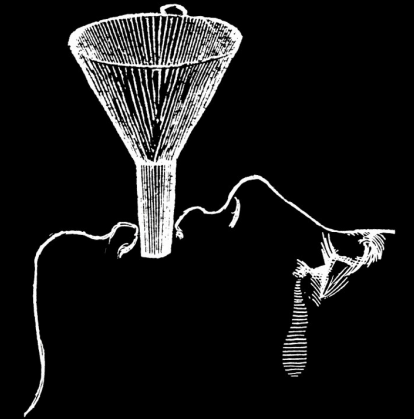
L'Iran est partie du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (1966) qui interdit la torture et les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et protège le droit à la liberté d'expression ainsi que celui à la liberté de réunion pacifique.

Nous demandons que Majid Tavakkoli ne subisse plus de mauvais traitement, que les charges retenues contre lui soient abandonnées et qu'il soit libéré immédiatement et sans condition.

Bien à vous,

	H/F	Prénom et nom (lettre moulé)	Code postal	Signature	Courriel (devenez cybermilitant-e) (*voir la note)	Cellulaire (*voir la note)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

AMNISTIE
INTERNATIONALE



*Vie privée: votre nom, adresse, téléphone et courriel sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus. Avec votre courriel et bientôt les numéros de cellulaire, nous vous enverrons des suggestions d'actions pour la progression des droits humains dans le monde. Les courriels et numéros de téléphone ne sont pas envoyés aux destinataires de la pétition.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS À : Amnistie internationale Canada francophone, 50 Rue Ste-Catherine Ouest, # 500
Montréal QC H2X 3V4. Vous voulez des copies de la pétition? Envoyez un courriel à : campagnes@amnistie.ca